

Comité Exécutif de l'Internationale Communiste

Convocation au deuxième congrès de l'Internationale Communiste¹

Le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste a, dans sa séance du 22 avril 1920, décidé ce qui suit :

1. Le 15 juillet, sera convoqué à Moscou, le II^e Congrès de l'Internationale Communiste.
2. Il y a à l'ordre du jour :
 - I. — Rapport du Comité Exécutif.
 - II. — Rapports des Partis. Ces rapports devront être remis par écrit.
 - III. — La situation présente et les devoirs de l'Internationale Communiste. — *Rapporteur* : Lénine.
 - IV. — Parlementarisme. — *Rapporteur* : [Boukharine](#).
 - V. La question des Sociétés et Conseils d'exploitation. — *Rapporteur* : [Radek](#).
 - VI. — Le rôle et la structure du Parti Communiste, avant et après la conquête du Pouvoir par le Proletariat. — *Rapporteur* : [Zinoviev](#).
 - VII. — Question nationale et coloniale. — *Rapporteur* : Lénine.
 - VIII. — La question agraire. — *Rapporteur* : [Marchlewsky](#).
 - IX. — Statuts de l'Internationale Communiste. — *Rapporteur* : Zinoviev.
 - X. — La question de l'organisation (Organisation légale et illégale, organisation féministe, etc..). — *Rapporteur* : Zinoviev.
 - XI. — L'agitation parmi la jeunesse. — *Rapporteur* : [Höglund](#).
 - XII. — Elections.
 - XIII. — Divers.

Les Partis adhérents sont priés de désigner si possible des co-rapporteurs qui auront à paraître avec les rapporteurs désignés.

3. Les travaux préparatoires du Congrès ne doivent pas être faits d'une façon régulière et la convocation du Congrès ne doit pas être rendue publique avant que le Comité Exécutif n'en ait pris la résolution.
4. Pour prendre part au Congrès avec droit de vote effectif, les Partis Communistes Groupes, Syndicats invités, devront être affiliés officiellement à l'Internationale Communiste et être reconnus par le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste.
5. La répartition proportionnelle des voix sera en majeure partie la même que celle du I^{er} Congrès de l'Internationale Communiste.
6. Les Groupes qui sont formés sur la base de l'Internationale Communiste, mais qui sont en opposition avec les Partis Communistes affiliés, seront auparavant conviés avec voix consultative. L'admission de ces Groupes sera subordonnée à leur affiliation aux partis adhérents.

Au cas où ces derniers protesteraient contre l'admission, le Comité Exécutif décidera. Les Groupes d'opposition en question recevront les copies des résolutions qui les concernent.

7. Ceux des partis qui sont sortis de la II^e Internationale, mais qui ne sont pas affiliés à l'Internationale Communiste, seront auparavant appelés en conférence avec le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste et sont priés, si possible, d'arriver au I^{er} juillet. Le résultat de la Conférence du Comité Exécutif avec les partis concernés sera donné en rapport au Congrès qui, en dernier ressort, aura à donner sa décision sur la question. Ces partis seront avisés avant la convocation du II^e Congrès.
8. Outre les organisations mentionnées, doivent être invités au Congrès les Groupes qui, comme les I. W. W., sont des syndicats vraiment révolutionnaires et qui sont approuvés par le Comité Exécutif.
9. Les jeunes devront être représentés par les Organisations nationales et les Jeunesses Internationales.

1 Source : numéro 16 du *Bulletin communiste* (première année), 1^{er} juillet 1920. Le texte y est précédé de la phrase suivante : « Voici le texte intégral de la convocation officielle du deuxième Congrès de l'Internationale Communiste, lancée par le Comité Exécutif, dont Zinoviev est président et Radek secrétaire. »

10. Parallèlement au Congrès auront lieu les Conférences des Femmes et des Jeunesses Communistes et, si possible, des Conseils d'Exploitation Rouges.
11. Tous les partis sont priés d'envoyer au Congrès beaucoup de délégués et aussi, si possible, des camarades femmes qui sont actives dans le mouvement féministe.
12. Les partis de Province sont priés de désigner parmi leurs délégués un camarade qui devra rester en permanence membre participant du Comité Exécutif.
13. Les délégués devront être munis d'un mandat écrit.
14. Ci-joint la liste des partis et organisations à inviter.

LES ORGANISATIONS CONVOQUEES

	Voix
1. <i>Russie</i> : Parti Communiste de Russie.	5
2. <i>Allemagne</i> :	
a) Parti Communiste d'Allemagne	5
b) Place d'Information du Brème. (<i>Rapport</i>).	
3. <i>Autriche allemande</i> : Parti Communiste Autrichien-Allemand	3
4. <i>Hongrie</i> : Parti Communiste de Hongrie	3
5. <i>Suède</i> : Parti Social-Démocrate de gauche	3
6. <i>Norvège</i> : Parti Socialiste-Ouvrier	3
7. <i>Danemark</i> : Parti Social-Démocrate de gauche	1
8. <i>Finlande</i> : Parti Communiste	3
9. <i>Suisse</i> :	
a) Parti Socialiste (Opposition, Groupe Platten)	2
b) Parti Communiste de Suisse	1
10. <i>Italie</i> : Parti Socialiste	5
11. <i>Tchécoslovaquie</i> : Opposition	3
12. <i>Yougoslavie</i> : Parti Socialiste Ouvrier	3
13. <i>Bulgarie</i> : Parti Communiste	3
14. <i>Roumanie</i> : Parti Communiste	2
15. <i>Espagne</i> : Parti Socialiste (Opposition)	2
16. <i>Grèce</i> : Parti Socialiste Ouvrier.	2
17. <i>Hollande</i> : Parti Communiste	3
18. <i>France</i> :	
a) Parti Socialiste (Opposition, Groupe Loriot)	5
b) Groupe <i>Vie Ouvrière</i> (<i>Rapport</i>).	
19. <i>Angleterre</i> : British Socialist Party, Socialist Labour Party, Workers Socialist Federation, South Wales, Socialist Society, Independent Labour Party (Opposition)	5
20. <i>Irlande</i> : Parti Socialiste-Révolutionnaire d'Irlande	2
21. <i>Galicie</i> : Parti Socialiste Galicien	1 ²
22. <i>Estonie</i> : Parti Communiste	1
23. <i>Lettonie</i> : Parti Communiste	1
24. <i>Lituanie</i> : Parti Communiste	1
25. <i>Ukraine</i> : Parti Communiste	3
26. <i>Belgique</i> : Parti Communiste	1

2 Dans *Le bulletin communiste*, deux lignes sur la Galicie et le parti socialiste galicien se suivent l'une indiquant 1 voix, l'autre 3.

27. Luxembourg : Parti Socialiste (Opposition)	1
28. Etats-Unis :	
a) Parti Communiste, Parti Communiste Ouvrier	5
b) I. W. W. (<i>Rapport</i>)	
29. Canada :	
a) Parti Socialiste Révolutionnaire	1
b) I. W. W. (<i>Rapport</i>)	
30. Mexique : Parti Communiste	1
31. Brésil : Parti Communiste	1
32. Argentine : Parti Communiste	1
33. Afrique du Sud :	
a) Ligue Socialiste Internationale	1
b) Labour Party (Opposition) (<i>Rapport</i>).	
34. Australie : Parti Socialiste (gauche)	1
35. Japon.	
36. Chine.	
37. Corée : Association du Parti Socialiste Ouvrier	1
38. Perse.	
39. Inde.	
40. Arménie : Parti Communiste Arménien	1